

L'UNIVERSITÉ FACE AUX CRISES ÉCOLOGIQUES



Les enjeux environnementaux sont désormais une menace existentielle : qu'il s'agisse du changement climatique, des pollutions croissantes de l'air et de l'eau, des multiples crises de la biodiversité, les alertes sont largement reconnues.

L'université est au croisement de ces enjeux environnementaux : elle doit établir les constats pour anticiper les conséquences de cette crise environnementale et contribuer à identifier les moyens de limiter notre impact sur le monde. Par leurs enseignements, leurs participations aux débats publics et la production de connaissances, les personnels de l'université ont un devoir d'exemplarité sur ces sujets. Mais l'université et la recherche sont également des activités qui contribuent à différents niveaux à l'aggravation des crises. Comment accompagner une prise de conscience des enjeux écologiques et faire de l'université un acteur de premier plan dans leur prise en compte ?

Tous nos dirigeants et dirigeantes rivalisent de formules pour montrer leur attachement à la thématique : les plans se succèdent sous divers intitulés (éco-responsabilité, transition énergétique, sobriété), alors même que notre empreinte carbone dessine une trajectoire incompatible avec les accords de Paris. Ce qui est vrai des femmes et hommes politiques est aussi vrai des présidences d'université : la question environnementale était ainsi un des points mentionnés sur la profession de foi de la liste élue il y a 5 ans à la présidence. Malgré le travail volontariste de nombreuses personnes au sein de l'uB, force est de constater le retard pris par l'université, qui procède aujourd'hui dans la précipitation pour masquer ce retard : un schéma directeur « développement durable et responsabilité sociale et environnementale » a bien été écrit, avec une concertation moins large que prévue initialement. Cependant, les actions à mettre en œuvre n'y sont pas encore détaillées, elles seront votées par la suite, et les mesures clés seront financées par appels à projets, donc sans pérennité.

État des lieux

Les plans du ministère débordent d'objectifs chiffrés mais contiennent peu d'éléments concrets. Le « plan climat » imposait ainsi par exemple qu'un module transversal sur les enjeux environnementaux soit proposé dès la rentrée 2023 à tous les étudiantes et étudiants de premier cycle et que son suivi soit obligatoire pour valider une licence. L'uB a renouvelé son « offre » de formation (changement des maquettes effectif en septembre 2024) sans intégrer ce module et a commencé dans l'urgence il y a quelques mois le travail pour que ce module soit mis en place d'ici 2026. Et alors que le gouvernement demande que tous les fonctionnaires soient eux aussi formés à ces enjeux d'ici 2027, la réflexion au sein de l'uB, devenue UBE, porte à ce jour uniquement sur les personnes qui enseigneront ce module de licence.

Sur la période 2022-2024, l'uB avait un plan de sobriété prévoyant de réduire de 20% les déplacements professionnels, mais les annonces sont demeurées floues (réduction de 20% des voyages ? 20% des distances parcourues ? 20% de l'empreinte carbone ?) et aucun outil n'a été prévu pour y parvenir, laissant les laboratoires démunis pour la mise en œuvre de cet objectif (si l'université réalise un bilan à l'issue de cette période, il y a fort à croire que l'objectif n'apparaîtra pas comme atteint).

Au cours de ce mandat, les travaux de rénovation des bâtiments se sont poursuivis, mais nombre de bâtiments de l'université ne sont toujours pas isolés correctement, au dépend de la bonne santé des étudiantes et des étudiants ainsi que des agentes et agents, aussi bien que de l'environnement (chauffage énergivore).

Les actions en faveur des enjeux environnementaux sont largement financées sur des appels à projet, ce qui conduit à des choix regrettables : le projet d'installation des abris à vélos sécurisés par badge a ainsi été

abandonné car seuls des financements sur projets étaient disponibles, qui ne garantissaient pas de financement pérenne pour assurer l'entretien de ces abris !

Conscients de ces enjeux, sur lesquels nous maintiendrons notre vigilance, nous nous engageons sur plusieurs points.

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Œuvrer pour que tous les étudiants et étudiantes de licence aient bien accès à une formation sur les enjeux environnementaux, que son financement soit pérenne et n'impose pas de contrepartie aux formations ;
- Considérer la rénovation des bâtiments et les actions de réduction de notre impact sur l'environnement comme des missions à part entière de l'université, qui ne peuvent pas servir de variable d'ajustement du budget, ni passer à la trappe faute de volonté de garantir un financement ;
- Travailler avec la commission à la recherche à la meilleure façon de faciliter les échanges entre disciplines au service des questions environnementales. Loin d'un pilotage politique de la recherche, il s'agirait de trouver les meilleurs moyens de faire se rencontrer des spécialistes de domaines variés autour de ces enjeux ;
- Lancer des assises de la mobilité, pour consulter l'ensemble de la communauté sur des mesures concrètes concernant l'impact des déplacements professionnels. Parmi les mesures sur lesquelles pourrait porter la consultation, on peut compter les financements de colloques, les modes d'évaluation des projets et des dossiers et l'encouragement des mobilités plus douces.